



Moniteur formateur cariste d'entreprise *

Personnes concernées

Toute personne désireuse de remplir ponctuellement des missions de formation dans le but de délivrer des autorisations de conduite.

Objectifs de la formation

Etre capable de mettre en œuvre une formation interne à la conduite des chariots automoteurs (catégorie 3) par la maîtrise des aspects techniques et pédagogiques.

Contexte

Le nombre d'utilisateurs de chariots élévateurs dans une entreprise peut justifier la mise en place d'un moniteur cariste dont la mission consistera, en interne, à former les utilisateurs de chariots élévateurs dans le cas de la délivrance d'une seule autorisation de conduite.

Contenu de la formation

Cette formation est organisée pour la conduite des chariots élévateurs de la Catégorie 3 (Chariot en porte à faux inférieur à 6 tonnes).

LE CHARIOT ÉLÉVATEUR

- La conception et la construction des chariots élévateurs,
- L'utilisation des chariots sur un plan réglementaire,
- La problématique de la conduite des chariots élévateurs,
- Les vérifications techniques théoriques,
- Les vérifications techniques sur véhicule,
- La manipulation de base – exercices d'application,
- Les manipulations particulières – exercices d'application.

LA RELATION DE GROUPE – MISE EN ŒUVRE D'UNE PÉDAGOGIE APPLIQUÉE NOTIONS PÉDAGOGIQUES ET MISE EN SITUATION

- Faire acquérir des notions sur la typologie, la stabilité et la réglementation des chariots élévateurs,
- Faire procéder aux vérifications élémentaires d'un chariot élévateur et présenter le matériel,
- Savoir-faire utiliser toutes les commandes d'un chariot élévateur avec souplesse,
- Faire procéder aux gerbages des charges en respectant les règles de sécurité,
- Faire acquérir une habileté à la conduite avant et arrière,
- Savoir faire exécuter un chargement ou déchargement de véhicules,
- Mettre en œuvre des examens de validation.

CO-ANIMATION D'UNE SESSION DE FORMATION CARISTE

Information complémentaire

*Dans le cadre de la nouvelle réglementation relative à la conduite des chariots élévateurs ([R489](#) – CNAM), le moniteur cariste d'entreprise peut réaliser la formation des personnels de l'entreprise. Si la formation est validée, le chef d'entreprise peut alors délivrer seulement une autorisation de conduite (Attention la formation à la conduite des engins n'est pas la seule condition pour délivrer une autorisation de conduite).



Moniteur formateur cariste d'entreprise *

Prérequis

Posséder une expérience de la conduite des chariots automoteurs. Etre en possession d'un CCP cariste ou d'un CACES® en état de validité.*

Durée

8 jours

Formateurs

Formateurs reconnus compétents

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro

Méthodes pédagogiques

Evaluation au fur et à mesure de la progression. Evaluation finale sanctionnée par le passage d'un examen. Appréciation par le participant du niveau d'amélioration de ses connaissances et compétences.

Validation des acquis

Attestation de fin de formation

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités du centre.

Modalités d'accès

Consultez la page agence sur le site city-pro.info

Accessibilité

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée

Tarifs et financements

En agence City'Pro ou sur city-pro.info